

N° 2023-001

## MISE EN PLACE DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES – FONDS DE CONCOURS 2022 Aime-la-Plagne

L'an deux mil vingt-trois le 18 janvier, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 12 janvier, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

### Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, BERARD Patricia, CHAMOISSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis

### Absents excusés :

MMES ASTIER Fabienne qui donne pouvoir à M. GOSTOLI, REBRASSE Marie-Pierre qui donne pouvoir à M. DUC, FAGGIANELLI Evelyne qui donne pouvoir à Mme BERARD, PAVIET Rose, FAVRE Maryse.

MM. VIBERT Christian qui donne pouvoir à M. SILVESTRE, BOCH Jean-Luc, TRAISSARD Robert, DUCOGNON Guy VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27                      Présents : 17                      Absents : 10                      dont pouvoir : 4

Le président rappelle au conseil que lors de la mise en place de conteneurs semi-enterrés, il est convenu avec les communes membres que l'intercommunalité se charge de la réalisation des opérations et que le coût HT de celles-ci (fourniture et pose) est pris en charge à parts égales entre la CoVA et la commune concernée.

Pour la commune d'Aime-la-Plagne, deux grappes de conteneurs semi-enterrés ont été installées en 2022 au camping à Villette et pour Montagnes Saveurs à Aime. Pour ce dernier il est à noter qu'il a participé à hauteur de 33 % de l'investissement hors taxe.

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses engagées.

Montagnes Saveurs					
Prestation	Montant en € HT	Montant en € TTC	Participation ALP 33% HT)	Participation Cova 33% HT + TVA	Participation Montagnes Saveurs 33 % HT
Fourniture CSE	2 405,00	2 886,00	801,67	1 282,67	801,67
Pose CSE	985,62	1 182,74	328,54	525,66	328,54
	<b>3 390,62</b>	<b>4 068,74</b>	<b>1 130,21</b>	<b>1 808,33</b>	<b>1 130,21</b>

Camping Villette				
Prestation	Montant en € HT	Montant en € TTC	Participation ALP 50% HT	Participation Cova 50% HT + TVA
Fourniture CSE	6 505,00	7 806,00	3 252,50	4 553,50
Pose CSE	2 220,53	2 664,64	1 110,27	1 554,37
	<b>8 725,53</b>	<b>10 470,64</b>	<b>4 362,77</b>	<b>6 107,87</b>

Prestation	Part ALP en €	Part Cova en €
Montagnes Saveurs	1 130,21	1 808,33
Camping Villette	4 362,77	6 107,87
<b>Total</b>	<b>5 492,97</b>	<b>7 916,20</b>

La CoVA adressera un titre de recettes de 5 492,97 € comme fonds de concours pour la mise en place des CSE de conteneurs semi-enterrés sur la commune d'Aime-la-Plagne en 2022.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

AUTORISE le Président à mettre en œuvre le fonds de concours.

FAIT ET DELIBERE LE 18 JANVIER 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTAISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX